

Rapport annuel

Rétrospective
de l'exercice

1er avril 2025 au 31 mars 2026

2025 | 2026



CCATM

Conseil canadien des administrateurs
en transport motorisé

TABLE DES MATIÈRES

À propos de nous	3
Mot de la présidente du conseil d'administration du CCATM	4
Du bureau de la présidente et chef de la direction du CCATM	5
Conseil d'administration	6
Mises à jour sur les priorités stratégiques du CCATM	
Solutions axées sur les membres	10
Ententes	14
Relations avec les gouvernements et l'industrie	18
Efficacité organisationnelle	22
Services technologiques et de données	24
Prix et reconnaissance des années de service	27
Leadership et personnel	32

2025 | 2026

Le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) est un organisme catalyseur qui **favorise la collaboration entre les administrations membres** afin de faire avancer les dossiers prioritaires de la sécurité routière à l'échelle du Canada.

À PROPOS DE NOUS

Le CCATM est un organisme à but non lucratif constitué en société dont les membres sont responsables de l'administration, de la réglementation et du contrôle du transport par véhicule automobile ainsi que de la sécurité routière au Canada.

La société se compose des quatorze (14) gouvernements (provinciaux, territoriaux et fédéral) au Canada, chacun d'eux ayant fait désigner son représentant par son ministère, sa commission, son agence ou sa société d'État responsable de l'administration, de la réglementation ou du contrôle du transport routier et de la sécurité routière.

VALEURS

Respect
Responsabilité
Collaboration
Mobilisation
Réceptivité
Priorité aux personnes

MISSION

Un leadership collaboratif pour la gestion des priorités de sécurité routière et des services numériques des membres au Canada

VISION

Le transport sur route de passagers et de marchandises le plus sûr et le plus efficace au monde

**Depuis plus de 85 ans,
l'organisme soutient ses
membres dans l'atteinte de leurs
objectifs de sécurité routière.**

Mot de la présidente du conseil d'administration du CCATM

C'est un honneur pour moi de m'exprimer à titre de présidente du conseil d'administration du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM). J'ai été nommée en juin 2025 et je suis reconnaissante de pouvoir travailler aux côtés d'un conseil d'administration dévoué, des comités de programmes, du personnel du CCATM et de précieux partenaires du secteur. Ensemble, nous avons pris l'engagement de faire en sorte que les routes du Canada soient les plus sûres au monde. Je remercie sincèrement Kwei Quaye pour son leadership et son implication à la présidence avant ma nomination.

Bien que 2025 ait été une année de changement, 2026 a été jusqu'à présent une année de mise en œuvre. Cette année a débuté à l'occasion du 14^e anniversaire d'Allison Fradette à la tête de l'organisme à titre de présidente et chef de la direction, ainsi que du 13^e anniversaire de service dévoué de Brad Holland, vice-président. Nous les remercions pour leur engagement et leurs conseils et leur souhaitons tout le meilleur pour leur retraite.

En mars 2025, à la suite d'un processus de recherche pancanadien exhaustif, **Linda McAusland a été choisie comme nouvelle présidente et chef de la direction du CCATM.** Linda est une dirigeante respectée et digne de confiance du secteur public. Elle a également fait ses preuves en matière de gestion du changement organisationnel et on la dit capable de travailler dans des environnements dynamiques et exigeants. Les nombreux résultats obtenus cette année n'auraient pas été possibles sans son leadership exceptionnel.

Le conseil d'administration est fier du travail accompli par tous les membres, partenaires et membres du personnel du CCATM pour faire avancer le plan stratégique 2024-2027. Nous avons notamment **mené à bien l'examen et la restructuration de nos comités de programmes**, dont le nombre est passé de trois à cinq. Chaque comité a maintenant des priorités claires, et le conseil d'administration a hâte de voir nos principales initiatives progresser sous leur direction.

La Stratégie de sécurité routière du Canada (SSR 2035+) a été approuvée par le Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière et lancée publiquement en février 2026. La SSR 2035+ témoigne d'un engagement renouvelé envers un réseau routier plus sécuritaire, plus inclusif et plus durable pour toute la population canadienne. Cette stratégie **aidera à orienter le travail du CCATM** et de ses comités de programmes à l'avenir.

Au cours de la dernière année, le CCATM a fait preuve d'un solide leadership en **participant activement à plusieurs forums pancanadiens** visant à aider ses membres à relever les défis réglementaires qui nuisent à l'efficacité des opérations interprovinciales de camionnage. Les **travaux en cours du CCATM visant à mettre à jour les normes du Code national de sécurité (CCS)**, et plus précisément les normes 7 (Profils des conducteurs et des transporteurs), 14 (Cote de sécurité) et 15 (Vérifications en entreprise), sont essentiels pour réduire les obstacles au commerce.

Dans le cadre de ce travail à l'échelle du pays, le CCATM **a effectué une révision complète des normes du CCS** pour déterminer les possibilités d'harmonisation et de mise en œuvre accélérée. Cette révision a permis de déterminer les différences entre les provinces et les territoires dans

la mise en œuvre des normes existantes du CCS. Le CCATM utilisera ces renseignements pour établir l'ordre de priorité des futures mises à jour des normes du CCS, afin d'appuyer l'harmonisation des règlements et leur application uniforme à l'échelle du Canada.

Collectivement, ces réalisations **démontrent l'engagement du CCATM à l'égard de l'amélioration continue, de la collaboration et de l'innovation** pour faire progresser la sécurité routière et harmoniser les normes partout au pays. Nous vous remercions de votre soutien continu et de votre dévouement, et nous nous réjouissons des autres grands pas en avant qui seront faits au cours de la prochaine année.

Lynn Varty
Présidente du conseil d'administration du CCATM



Du bureau de la présidente et chef de la direction du CCATM

Depuis que je me suis jointe à l'équipe du CCATM au début de 2025, j'ai été témoin de **nombreux changements passionnants** en assez peu de temps.

Nous avons **accueilli de nouveaux employés** dotés d'une expérience plus vaste, nous avons perfectionné de nouvelles compétences et nous avons mis en œuvre des approches novatrices dans le cadre des activités du CCATM. Grâce à la pleine collaboration du conseil d'administration, l'organisation a fait peau neuve pour devenir **un chef de file visible de la sécurité routière au Canada**, et ce, en nous offrant l'occasion de nous **démarquer**.

Notre **infrastructure de gouvernance a été renforcée**, une plateforme en ligne dédiée aux ressources humaines a été lancée pour **accroître la productivité**, et une série de courtes **vidéos de formation d'intégration** a été réalisée pour aider les membres et le personnel.

La portée du CCATM a gagné en force grâce à de nouvelles politiques de communication, à un plan de communication annuel et à un engagement à utiliser les médias sociaux pour encourager davantage les membres, les partenaires et l'industrie à se mobiliser.

La documentation et la structure des comités ont été normalisées, l'accent étant mis sur la formation continue et le mentorat, le tout hébergé sur un nouvel environnement SharePoint.

Nous avons procédé à une refonte de notre programme d'associés afin d'attirer de nouveaux soutiens prometteurs et de continuer à entretenir nos relations à long terme. Et ce n'est qu'un début.

Je suis certaine que vous serez tout aussi ravis que moi de constater ce que nous avons accompli ensemble au cours de cette dernière année.

Ensemble, poursuivons sur cette lancée.

Linda McAusland
Présidente et chef de la direction du CCATM



Présentation du conseil d'administration du CCATM

Depuis plus de 85 ans, l'organisme est un acteur de premier plan de la sécurité routière.

Dans le cadre de cette mission, nous rendons compte :

- au Conseil des sous-ministres responsables des transports et de la sécurité routière;
- aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;
- à nos membres;
- aux partenaires de l'industrie et à nos associés.

En vertu de la loi, le conseil d'administration, organisme à but non lucratif, a le devoir et la responsabilité fiduciaire de prendre des décisions dans l'intérêt supérieur du CCATM, et l'obligation de superviser celui-ci dans sa gestion.

Le conseil d'administration du CCATM est composé de représentants de Transports Canada, des ministères provinciaux et territoriaux des Transports, des organismes de services et de sécurité publique et des sociétés d'assurances publiques.

Voici la liste des membres du conseil d'administration du CCATM au 31 mars 2026.

Ministères des Transports provinciaux ou territoriaux

Ministère des Transports et des corridors économiques de l'Alberta



Lynn Varty
Sous-ministre adjointe
Services de la sécurité routière
Présidente du CCATM

Ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse



Dan Leopold
Directeur général
Registre des véhicules automobiles, conformité et sécurité des véhicules

Ministère des Infrastructures des Territoires du Nord-Ouest



Mitchell Roland
Registraire des véhicules motorisés
Directeur, Division de la conformité et des permis

Ministère des Services communautaires du Nunavut



Patrick Akpalialuk
Sous-ministre adjoint – Stagiaire

Ministère des Transports de l'Ontario



Felix Fung
Sous-ministre adjoint,
Division de la sécurité des transports

Ministère de la Voirie et des Travaux publics du Yukon



Nathan Cross
Directeur par intérim,
Services des transports

Ministère des Transports, de l'Infrastructure et de l'Énergie de l'Île-du-Prince-Édouard



John Flood
Registraire des véhicules motorisés

**Ministères de la Sécurité publique et
des Services gouvernementaux**

Département des services gouvernementaux de T.-N.-L.



Krista Cull
Registraire des véhicules par intérim

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick



Nicole Shorrock
Registraire des véhicules à moteur, Division des véhicules à moteur

Hôte de l'Assemblée annuelle 2026 du CCATM

RoadSafetyBC | Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général



Toby Louie
Sous-ministre adjoint et surintendant des véhicules automobiles
Vice-président du CCATM

Sociétés d'assurance publique

Société d'assurance publique du Manitoba



Maria Campos
Vice-présidente et chef de la clientèle et des produits
Deuxième vice-présidente du CCATM

Société de l'assurance automobile du Québec



Lyne Vézina
Directrice générale
Direction générale de la recherche et du développement en sécurité routière

Société d'assurances du gouvernement de la Saskatchewan



Kwei Quaye
Vice-président
Services de la sécurité routière, Division du fonds automobile

Ministère des Transports du Canada

Transports Canada



Melanie Vanstone
Directrice générale
Sécurité routière et des véhicules automobiles

STIMULER LE PROGRÈS

Réaliser les priorités
stratégiques du CCATM

Depuis plus de 85 ans, l'organisme soutient ses membres dans l'atteinte de leurs objectifs de sécurité routière. Poursuivant dans cette lignée, le plan stratégique 2024-2027 positionne le CCATM pour l'avenir et lui donne les moyens de réaliser sa vision et sa mission et d'incarner ses valeurs.

Avec **cinq secteurs prioritaires ciblés**, le plan stratégique du CCATM tient compte des enjeux émergents, des besoins des membres et des principales activités en cours liées à sa mission.

Notre Rapport annuel **souligne les nombreuses réalisations de l'organisation** pour chaque priorité :

- **Solutions axées sur les membres**
- **Ententes**
- **Relations avec les gouvernements et l'industrie**
- **Efficacité organisationnelle**
- **Services technologies et de données**



**SOLUTIONS
AXÉES SUR LES
MEMBRES**

Les comités de programmes constituent le pilier des solutions axées sur les membres du CCATM. Ils offrent une tribune pour la collaboration des gouvernements et l'échange de connaissances sur les questions de recherche et de politique, et ont pour mission d'identifier et de traiter les nouveaux enjeux de sécurité routière.

Relevant du conseil d'administration, chaque comité doit **élaborer et coordonner** la mise en œuvre **de normes, de pratiques et de priorités actuelles et uniformes, et participer au déploiement des stratégies de sécurité routière canadiennes** qui sont garantes de la sécurité routière et du transport efficace et sûr de passagers et de marchandises sur les routes.

Une grande partie du **travail des comités s'effectue à distance**, avec généralement **deux réunions en personne** prévues chaque année. Tous les comités reçoivent un soutien sous forme de formation continue, de mentorat et d'un environnement SharePoint dédié. **Cet environnement virtuel a été restructuré en 2026** afin de mieux soutenir nos membres et leurs collaborations.

Annoncée après la réunion du conseil d'administration du CCATM de février 2026, une **refonte de la structure organisationnelle du CCATM** a été mise en œuvre. Cette refonte prévoyait notamment l'élargissement de la structure des comités de programmes, qui sont passés **de trois à cinq**, afin de moderniser et d'optimiser l'échange de connaissances à l'échelle pancanadienne.

Chacun des comités de programmes peut se **composer de maximum deux représentants** de chacun des 14 gouvernements (provinciaux, territoriaux et fédéral) canadiens responsables des transports et de la sécurité routière. Grâce à cette nouvelle gouvernance, les travaux ont contribué à mettre de l'avant les initiatives du CCATM en sa qualité d'entité pancanadienne dans le domaine de la sécurité routière.



NOS COMITÉS DE PROGRAMMES

Voici un aperçu de nos comités de programmes, de leur portée et de leur leadership :



Normes de sécurité et conformité des transporteurs (NSCT)

- **Véhicules commerciaux, conducteurs et transport routier** intérieur et transfrontalier.
- **Surveillance des normes du Code canadien de sécurité (CCS)** s'inscrivant dans la portée de son mandat, en veillant à leur maintien et à leur examen périodique pour qu'elles restent efficaces et adaptées aux besoins de l'industrie ainsi qu'aux changements technologiques et réglementaires.
- **Direction et orientation de l'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC) - Région V.**

Présidence : Michael Kasprzak, Yukon

Vice-présidence : vacant

Liaison avec le personnel du CCATM : Mariline Jean Louis, gestionnaire de programmes



Normes et programmes pour les conducteurs (N&PC)

- Leadership en **matière de sécurité routière et d'émission de permis de conduire** au Canada et à l'international, ainsi que la gouvernance de l'**Entente canadienne sur les permis de conduire (ECPC)** et des guides administratifs connexes.
- Supervision stratégique et gouvernance du **Groupe d'examen de l'aptitude physique des conducteurs (GEAPC)** afin d'assurer l'uniformité des normes médicales d'aptitude à la conduite et des pratiques fondées sur des données probantes dans l'ensemble des gouvernements, et poursuite d'objectifs généraux, comme le respect des normes médicales de la norme 6 du CCS, la promotion d'approches fondées sur des données probantes et l'uniformité entre les gouvernements.
- **Surveillance des normes du CCS s'inscrivant dans la portée de son mandat**, en veillant à leur maintien et à leur examen périodique pour qu'elles restent efficaces et adaptées aux besoins de l'industrie ainsi qu'aux changements technologiques et réglementaires.

Présidence : Jacques Paquet, Québec

Vice-présidence : vacant

Liaison avec le personnel du CCATM : Sarah Gauén, gestionnaire de programmes



Sécurité routière – recherche et politique (SR)

- **Coordonner et mener des recherches** sur les facteurs contribuant aux blessures graves et aux décès sur les routes canadiennes.
- Élaborer et promouvoir des **approches pancanadiennes uniformisées** pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données sur la sécurité routière.
- **Élaborer et soutenir les objectifs de la Stratégie de sécurité routière du Canada**, y compris de l'avancement d'une **approche systémique de la sécurité routière**.
- Identification des nouveaux enjeux par **la détermination et la priorisation proactives des besoins en matière de recherche et des manques stratégiques** liés à la sécurité routière.

Présidence : Bryce Doell, Manitoba

Vice-présidence : Deborah Hagen, Île-du-Prince-Édouard

Liaison avec le personnel du CCATM : Katherine Clark, gestionnaire de programmes

NOUVEAUX COMITÉS DE PROGRAMMES AJOUTÉS EN 2025 - 2026



Services technologiques et de données

- Élaboration et gestion continue d'une **stratégie de données** pour le CCATM.
- **Amélioration des possibilités d'échange de données** entre les gouvernements.
- **Conseils, coordination et exécution de projets sur des dossiers de données clés**, y compris le **système d'échange de données sur les transporteurs** et la **numérisation des permis de conduire**.
- Établissement de partenariats avec l'industrie et des organisations paires pour **tirer parti des connaissances** et des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives clés.
- **Identification des besoins actuels et émergents en matière de données et de technologies** qui appuient les initiatives de sécurité routière.

Présidence : Kristin Ward-Diaz, Alberta

Vice-présidence : Marc Faubert, Ontario

Liaison avec le personnel du CCATM : Omar Ayyash, gestionnaire de programmes



Gestion stratégique des véhicules et initiatives de sécurité (GSVIS)

- **Leadership dans le cadre des initiatives de sécurité et de conformité des véhicules** au Canada et à l'international, y compris la gouvernance des ententes et des directives approuvées par le CCATM concernant les programmes de véhicules.
- **Surveillance stratégique des initiatives de conformité, de sécurité, de fraude et de vol liées aux véhicules.**
- **Surveillance des normes du CCS s'inscrivant dans la portée de son mandat**, en veillant à leur maintien et à leur examen périodique pour qu'elles restent efficaces et adaptées aux besoins de l'industrie ainsi qu'aux changements technologiques et réglementaires.

Présidence : Bradley Gerhart, Colombie-Britannique

Vice-présidence : Amanda Doobay, Ontario

Liaison avec le personnel du CCATM : Samantha Peek, gestionnaire de programmes

**Ensemble,
nous œuvrons
à faire en sorte
que les routes
du Canada
soient les plus
sûres au
monde.**





ENTENTES



Le CCATM appuie le transfert sécuritaire et uniforme des données sur la sécurité routière ainsi que l'échange de connaissances en concevant et en maintenant des ententes de réciprocité et d'autres accords nationaux et internationaux.

Parmi ceux-ci figurent le **Code national de sécurité (CCS)**, la **Stratégie de sécurité routière du Canada**, l'**Entente canadienne sur les permis de conduire (ECPC)**, les **ententes internationales** et les **ententes de partage de données**.

Pour le CCATM, l'année 2025-2026 a été marquée par des avancées importantes dans l'élaboration et la mise à jour des ententes, notamment :

CODE CANADIEN DE SÉCURITÉ (CCS)

Le Code canadien de sécurité (CCS) établit **les normes minimales de sécurité** pour le transport routier de passagers et de marchandises. **Constitué d'un ensemble de 16 normes**, il sert de cadre **législatif, réglementaire et administratif pour tous les membres** du CCATM. Le **CCATM est l'organisme responsable du CCS**, qui **s'adresse en particulier aux gestionnaires de parcs de véhicules commerciaux**, comme les camions, les autocars et les poids lourds.

À ce titre, le CCATM facilite la concertation entre les administrations, l'industrie et les organismes de réglementation afin **d'assurer l'uniformité, l'harmonisation et l'amélioration** continue des règlements de sécurité applicables aux véhicules commerciaux partout au Canada. Chaque comité de programme met à jour son CCS respectif, que ce soit celui des conducteurs, des véhicules ou des transporteurs.

Les mises à jour du CCS en cours pour la période 2025-2026 sont les suivantes :

- Révisions des **normes 7 (Profils des conducteurs et des transporteurs)**, **14 (Cote de sécurité)** et **15 (Vérifications en entreprise)** du CCS (normes qui constituent le cadre de la surveillance de la sécurité des véhicules commerciaux). Le CCATM apportera les changements proposés aux normes 7, 14 et 15, lesquelles permettront aux provinces et territoires d'identifier plus facilement les transporteurs caméléons et d'assurer une plus grande uniformité concernant la cote de rendement des transporteurs et une meilleure harmonisation à l'échelle du pays.
- Le **Comité des vérificateurs et enquêteurs** a été mis sur pied en juin 2025 afin d'appuyer les gouvernements qui examinent la norme 15 du CCS.
- Le **17 septembre 2025, le CCATM a organisé un atelier sur le certificat d'aptitude à la sécurité** avec la participation de représentants clés de l'industrie. Les discussions ont porté sur les recommandations visant à modifier les normes 7 et 15 du CCS et sur l'approche à adopter pour l'examen de la norme 14. L'industrie a apporté une contribution précieuse et appuie le plan du projet et les résultats attendus.
- Un nouveau groupe de travail a été mis sur pied pour déterminer les possibilités de coordonner les efforts nationaux visant à remédier à **la classification erronée des conducteurs de véhicules commerciaux** (modèle de conducteurs incorporés).
- Le CCATM a **publié une version révisée de la norme 6 du CCS (Détermination de l'aptitude à conduire au Canada)**. Les modifications apportées à la norme concernent les maladies cardiovasculaires, l'hypoglycémie, les conditions musculosquelettiques, les maladies vasculaires périphériques, les crises et l'épilepsie, ainsi que les syncopes.

- La CCATM a **organisé le Forum public nord-américain sur l'harmonisation de l'arrimage des cargaisons à Ottawa, en Ontario**, en novembre 2025. Cet événement était ouvert à tous les acteurs du milieu qu'ils puissent soulever leurs problèmes et leurs préoccupations concernant la réglementation sur l'arrimage des cargaisons dans une optique d'établissement et de mise en œuvre d'exigences réglementaires uniformes sur l'arrimage des cargaisons (norme 10 du CCS) sur ou dans les véhicules commerciaux à moteur partout en Amérique du Nord.
- La version 1.3 de **la norme technique en matière de dispositifs de consignation électroniques (DCE) a été publiée** en septembre 2025 par le CCATM après une consultation de l'industrie de 60 jours.
- Le CCATM est **en bonne voie d'entreprendre d'ici la fin de 2026 une étude** qui servira à évaluer les répercussions que pourrait avoir la modification des seuils de poids sur la sécurité, la conformité et la réglementation. Les résultats de cette étude permettront aux gouvernements d'adopter **une approche uniforme sur les véhicules électriques destinés à un usage personnel** afin qu'ils ne soient pas indûment assujettis aux règlements visant les véhicules commerciaux.
- Afin d'aider les provinces et territoires à parvenir à **une application plus uniforme de la norme 16**, Formation de base préalable à l'obtention du permis de classe 1, le CCATM est en bonne voie d'élaborer des pratiques exemplaires et des lignes directrices d'ici décembre 2026.

ENTENTE CANADIENNE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE (ECPC)

Le CCATM gère l'ECPC, un cadre pancanadien qui vise au maintien du principe « **un conducteur, un permis, un dossier** ».

Il appuie **la réciprocité et l'harmonisation de la façon dont les permis de conduire, les suspensions et les condamnations sont administrés** dans les 13 gouvernements canadiens. L'ECPC s'appuie sur un guide administratif, qui constitue un document évolutif de type « guide pratique » régi par le conseil d'administration du CCATM. Ce guide contient des **pratiques exemplaires**, le **tableau d'équivalence des condamnations**, la **liste des documents acceptables et vérifiables** ainsi que des **définitions techniques**. Il est mis à jour fréquemment afin de faciliter la mise en œuvre et d'assurer l'uniformité à l'échelle pancanadienne.

En 2025-2026, **le cadre de référence du groupe de travail de l'ECPC a été rétabli** afin d'offrir une tribune aux gouvernements pour assurer une surveillance continue, régler tout problème ou toute question opérationnelle et aider à interpréter l'ECPC. **Une charte de projet a également été approuvée** en vue de la mise à jour du guide administratif de l'ECPC en 2026-2027.

« un conducteur,
un permis,
un dossier »

STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU CANADA

En 1996, le **Canada a été un des premiers pays à adopter officiellement une stratégie de sécurité routière**. Le CCATM joue un rôle d'intendance dans la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière du Canada depuis sa création.

La Stratégie de sécurité routière 2025 (SSR 2025) était la quatrième stratégie nationale de sécurité routière du Canada, témoignant de l'engagement du Canada à améliorer la sécurité routière sur son territoire. Elle a été approuvée par le Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière en janvier 2016.

La SSR 2025 **visait à concrétiser la tendance à la baisse** du nombre proportionnel de décès et de blessures graves sur les routes canadiennes. Elle a servi de cadre aux gouvernements et aux autres partenaires pour élaborer leurs propres plans de sécurité routière, fixer des objectifs et mettre en œuvre des interventions visant à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route au Canada.

Avec un échéancier prédéfini de dix ans, **la SSR 2025 a pris fin à la fin de 2025**.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA SSR 2025

Au cours de la dernière décennie, on a observé au Canada une tendance graduelle, mais inégale, dans les résultats en matière de sécurité routière. Bien que les données à long terme montrent une baisse importante du nombre de décès et de blessures graves, les dernières années ont connu un léger revirement. **En 2023, le Canada a enregistré 1 964 décès sur la route, le nombre le plus élevé des 10 dernières années, et 9 261 blessures graves, le nombre le plus élevé des cinq dernières années.**

Il reste encore du pain sur la planche.

STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR 2035 ET AU-DELÀ (SSR 2035+)

En **février 2026, le Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière a approuvé la prochaine version de la Stratégie de sécurité routière du Canada pour 2035** et au-delà.

Cette stratégie, qui est le cinquième cadre pancanadien visant à réduire le nombre de décès et de blessures graves sur la route, est le fruit d'un processus rigoureux alliant les **pratiques exemplaires mondiales** et les **commentaires des gouvernements et des parties prenantes externes**, tout en ajustant le tir en fonction des **leçons apprises** de la mouture précédente de la SSR 2025.

Guidée par l'approche globale « Vision zéro : Un réseau routier sécuritaire pour tous les Canadiens », cette stratégie est un document évolutif **sans date d'échéance fixe** et suffisamment souple pour appuyer l'élaboration de plans de sécurité régionaux et locaux adaptés. Une **trousse d'outils rigoureuse** est fournie avec la SSR 2035+.

Le comité de programme SR continuera de gérer les activités de mise en œuvre, de surveillance et de mise à jour de la SSR 2035+.

STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU CANADA

À l'appui de la sécurité routière au Canada en 2025-2026, le CCATM a réalisé ce qui suit :

- Un **rapport sur la feuille de route pancanadienne** concernant les données sur la sécurité routière, lequel contribuera à une meilleure compréhension du public à l'égard de la sécurité routière au Canada et permettra de cerner les possibilités, les obstacles et les défis existants.
- Une **révision complète du protocole d'enquête routière de 2012** visant à évaluer la prévalence de la consommation de drogues et d'alcool chez les conducteurs.
- Un **document de travail sur la micromobilité** qui a été accepté comme recherche fondamentale et qui éclairera les travaux futurs dans ce domaine.
- Une **liste de pratiques exemplaires** afin de fournir des directives supplémentaires aux administrations pour atténuer les risques de vols de véhicules. Ces éléments feront l'objet de discussions plus approfondies dans le but de déterminer ce que le CCATM peut faire de plus à cet égard.



**RELATIONS
AVEC LES
GOUVERNEMENTS
ET L'INDUSTRIE**

Relevant du Conseil des sous-ministres responsables des transports et de la sécurité routière, le CCATM répond à diverses demandes pour faire avancer les dossiers clés, cerner les initiatives à valeur ajoutée, nourrir des relations efficaces avec l'industrie, tout en rendant compte au conseil d'administration pour atteindre les objectifs du CCATM.

En 2025, le CCATM a réaffirmé son engagement à participer de manière ciblée, constante et pertinente afin de répondre aux divers besoins de ses membres, de l'industrie et d'autres groupes externes. Ceci se traduit par diverses initiatives, notamment le contenu du site Web, des possibilités de formation ciblées, des activités de sensibilisation sur les médias sociaux et un bulletin trimestriel. En 2025-2026, le CCATM a soutenu les relations avec le gouvernement et l'industrie en organisant les événements suivants.

Assemblée annuelle 2025

Du 9 au 11 juin 2025, à Regina, en Saskatchewan

En tant qu'événement phare du CCATM, l'Assemblée annuelle invite toutes les organisations et personnes ayant un intérêt dans la sécurité routière au Canada à y participer.

L'Assemblée annuelle 2025 s'est tenue dans la belle et accueillante ville de Regina, en Saskatchewan. Au cours de cette rencontre, nous avons réitéré notre engagement commun à l'égard de la collaboration et de l'innovation pour faire progresser la sécurité routière partout au Canada. Elle a été tout particulièrement productive et a démontré l'importance de la collaboration et de l'engagement commun à l'égard de la sécurité routière. Notre motivation est forte, et nous demeurons déterminés à collaborer activement avec les partenaires de l'industrie de diverses manières pour faire avancer ces dossiers. [Découvrez ici](#) les séances de formation et les conférenciers de l'Assemblée annuelle 2025.

En raison du lieu de l'Assemblée annuelle de l'an dernier et de sa proximité avec les feux de forêt dévastateurs en Saskatchewan, le CCATM a fait un don à la Croix-Rouge pour aider les personnes touchées.

Réunions de l'automne 2025 des comités de programmes

4 et 5 novembre 2025, à Ottawa, en Ontario

Les réunions de l'automne des comités de programmes du CCATM sont pour les membres des gouvernements des séances de travail qui offrent une tribune pour l'élaboration de normes, de pratiques et de priorités modernes et uniformes.

D'un point de vue statistique, voici les faits saillants de l'Assemblée annuelle :

275 participants

3 séances de formation offertes

20 commanditaires reconnus

24 exposants présents



LE CCATM SUR LE TERRAIN

Le CCATM suscite le changement en participant à divers événements et réunions à l'échelle pancanadienne et internationale visant à promouvoir les objectifs de l'organisation.

Ces relations sont essentielles aux activités quotidiennes du CCATM, car elles permettent aux membres et aux partenaires de collaborer pour le bien de l'industrie. Voici un aperçu des relations entre le gouvernement et l'industrie nouées en 2025-2026 :

Sommet mondial 2025 sur l'immatriculation des véhicules et la délivrance des permis de conduire

Washington, D.C., États-Unis
25 et 26 mars 2025

Organisé tous les deux ans, le Sommet mondial 2025 a été organisé par l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA) et a réuni des participants de l'Association of European Vehicle and Driver Registration Authorities, du CCATM et d'Austroroads. Parmi les thèmes abordés figuraient l'importance de l'échange de données, la numérisation des permis de conduire, les ententes de réciprocité et le partage des connaissances pour améliorer la sécurité routière.

Le prochain sommet est prévu en mars 2027 en Australie.

Atelier du printemps de l'ASVC

Nouvelle-Orléans, Louisiane, États-Unis
Du 27 avril au 1er mai 2025

L'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC) est une organisation à but non lucratif qui réunit des responsables de la sécurité des véhicules commerciaux de tous les ordres de gouvernements ainsi que des représentants de l'industrie. Elle a pour objectif de prévenir les accidents, les blessures et les décès liés aux véhicules motorisés commerciaux et estime que le gouvernement et l'industrie doivent collaborer pour améliorer la sécurité routière et sauver des vies.

Il y a cinq régions géographiques qui composent les membres de l'ASVC. La région V est composée de provinces et de territoires canadiens.

Le CCATM a prononcé le discours d'ouverture lors de la séance plénière, a fait le point sur ses activités auprès du conseil d'administration de l'ASVC et a apporté son soutien à la région V de l'ASVC.

Assemblée annuelle de l'IRP

Baltimore, Maryland, États-Unis
Du 5 au 7 mai 2025

Le Régime d'immatriculation international (IRP) est un accord de coopération entre les États-Unis contigus, le District de Columbia et les provinces canadiennes, conçu pour faciliter l'immatriculation des véhicules commerciaux circulant dans plusieurs administrations.

Le CCATM a informé le conseil d'administration de l'IRP de ses activités.

Congrès annuel de l'ACCE

Niagara Falls, Ontario
Du 17 au 19 juin 2025

Établie en 1977, l'Association canadienne du camionnage d'entreprise (ACCE) est la seule association au Canada qui se consacre aux intérêts des exploitants de parcs privés de véhicules. Le congrès annuel offre l'occasion d'échanger des idées avec d'autres gestionnaires de parcs et des fournisseurs de l'industrie.

La présidente et chef de la direction du CCATM y a assisté au nom de l'organisation et a présenté aux membres de l'ACCE un aperçu du CCATM et de ses activités.

Marathon de programmation sur le camionnage de Transports Canada

Toronto, Ontario
Du 22 au 24 juillet 2025

Transports Canada a organisé un marathon de programmation sur le camionnage afin d'étudier différentes options relatives à l'élaboration d'un projet plus ambitieux qui éliminerait les obstacles réglementaires impactant l'efficacité des opérations interprovinciales dans le secteur. À la suite de l'événement, d'autres questions ont été attribuées au CCATM dans le cadre du protocole d'entente interprovincial sur le camionnage.

Congrès international annuel de l'AAMVA

Phoenix, Arizona, États-Unis
Du 9 au 11 septembre 2025

L'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA) est un organisme sans but lucratif qui représente les organismes des États et des provinces des États-Unis et du Canada responsables de la délivrance des permis de conduire et de l'immatriculation des véhicules. La relation entre le CCATM et l'AAMVA est importante et de longue date. Les deux organisations ont en commun des membres et la volonté de faire la différence en appuyant la sécurité routière au Canada et au-delà. Cet événement revêt une importance cruciale pour l'engagement du CCATM et ses relations avec l'industrie.

Le CCATM a prononcé le discours d'ouverture lors de la cérémonie d'ouverture, a fait le point sur ses activités auprès du conseil d'administration de l'AAMVA et a présenté ses services dans la salle d'exposition.

Assemblée et exposition annuelle de l'ASVC

Denver, Colorado, États-Unis
Du 21 au 25 septembre 2025

L'Assemblée-exposition annuelle de l'ASVC rassemble des représentants du gouvernement, des agences de contrôle routier et de l'industrie à l'effet de promouvoir des changements importants en matière de sécurité des transports au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

Le CCATM a prononcé le discours d'ouverture lors de la séance plénière, a fait le point sur ses activités auprès du conseil d'administration de l'ASVC et a apporté son soutien à la région V de l'ASVC.

En 2025, le CCATM a élaboré un cadre de surveillance qui décrit les activités opérationnelles des membres de la région V, les responsabilités et rôles suggérés, ainsi que les attentes des membres canadiens pour les guider dans leur rôle au sein de l'ASVC.

Congrès annuel et exposition de l'ATC

Québec
Du 5 au 8 octobre 2025

Le Congrès-exposition de l'Association des transports du Canada (ATC) est le plus grand rassemblement pancanadien de professionnels du transport travaillant dans le domaine des routes, des autoroutes et du transport urbain.

Le personnel du CCATM a assisté au congrès et a présenté ses services dans la salle d'exposition.

Réunion du Conseil des sous-ministres responsables des transports et de la sécurité routière

Québec
8 octobre 2025

Une réunion annuelle importante qui suit le Congrès de l'ATC. Le CCATM a présenté un rapport faisant le point sur ses domaines de responsabilité vis-à-vis du protocole d'entente interprovincial sur le camionnage.

Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités

Colline du Parlement, Ottawa, Ontario
2 février 2026

Afin de faire connaître le CCATM, la présidente et chef de la direction a tenu une réunion avec les membres du Comité permanent et leur a présenté un aperçu des ententes et de la structure organisationnelle.

Assemblée annuelle du Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière

Vancouver, C.-B.
20 février 2026

Le CCATM a participé virtuellement à cette Assemblée annuelle réunissant les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux. Des discussions ont eu lieu afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement et de collaborer sur les priorités du secteur des transports. Elles ont notamment abouti à l'approbation de la SSR 2035+, gérée par le CCATM.

4

**EFFICACITÉ
ORGANISATIONNELLE**



Le CCATM s'engage en faveur d'une gouvernance solide, à être responsable sur le plan financier et à renforcer les capacités organisationnelles. Dans le but d'être la meilleure organisation de sa catégorie, elle continue de déterminer et de mettre en œuvre des stratégies de croissance des revenus pour améliorer la durabilité.

Le CCATM a mené à bien ses fonctions de vérification annuelle, et le conseil d'administration a approuvé le rapport des vérificateurs en mai 2026. Aucune préoccupation n'a été soulevée dans le cadre du processus de vérification. Le CCATM a une nouvelle fois obtenu un rapport de vérification sans réserve cette année.

L'organisation continue d'être une entité financièrement saine et viable, et a clôturé son exercice financier le 31 mars 2026 avec un déficit prévu dans son budget de fonctionnement. En 2025, le conseil d'administration a également approuvé un budget de fonctionnement pour les deux prochaines années, conformément au plan stratégique et opérationnel du CCATM, qui lui permet de continuer à consolider sa proposition de valeur.





**SERVICES
TECHNOLOGIES
ET DE DONNÉES**

Le CCATM soutient, exploite et maintient les fonctions quotidiennes de multiples réseaux, systèmes et bases de données qui aident les gouvernements dans leur travail quotidien en matière de sécurité routière a Canada.

ÉCHANGE INTERPROVINCIAL DE DOSSIERS

La plateforme **d'échange interprovincial de dossiers (EID)** appuie les principes fondamentaux suivants : **un conducteur, un permis, un dossier et un véhicule, tous suivis à l'échelle pancanadienne.**

Fonctionnant en temps réel et soumise à des exigences opérationnelles rigoureuses pour assurer l'intégrité et la fiabilité des données, la plateforme soutient les services provinciaux et territoriaux de délivrance des permis de conduire, d'immatriculation des véhicules, de validation d'identité, de rappels de véhicules liés à la sécurité et aux émissions, ainsi que d'autres services de données tiers à l'échelle pancanadienne. Cette plateforme est **essentielle aux activités des provinces et territoires.**

Toutes les provinces et tous les territoires canadiens, ainsi que les clients tiers autorisés, peuvent **échanger des renseignements sur les conducteurs et les véhicules en temps réel** par l'intermédiaire de l'EID. Le travail du CCATM sur l'IRE s'inscrit dans une démarche continue visant à assurer la modernisation, la sécurité, la stabilité et l'efficacité du système pour ses membres.

Au fil du temps, les capacités de la plateforme d'EID se sont étendues pour **permettre l'accès à des tiers autorisés** afin de répondre à des objectifs alignés sur les priorités des membres, notamment la sécurité routière, la protection des consommateurs, les programmes fédéraux obligatoires et les exigences législatives.

Le CCATM joue le rôle de fournisseurs de services pour ces collaborations approuvées avec des tiers en combinant l'accès à l'EID avec ses propres services. Ainsi, le fardeau opérationnel pesant sur les gouvernements est allégé et la sécurité, l'intégrité et l'utilisation légale des données relatives aux conducteurs et aux véhicules sont préservées.

Le CCATM a des ententes de partage de données avec **près de 100 clients tiers.** L'un des principaux exemples de service tiers offert concerne les rappels de véhicules relatifs à la sécurité ou aux émissions.

En 2025, à l'appui de l'administration des données et de la conformité, le CCATM a élaboré et mis en œuvre des améliorations majeures de son cadre de gouvernance, en introduisant **le cadre de gestion des données**, un processus de déclaration annuelle obligatoire et des audits fondés sur les risques.

Nous avons également commencé à combler des lacunes de longue date concernant la documentation, la surveillance de la conformité, les interventions en cas d'incident, la transparence des flux de données et la production de rapports. Le CCATM est maintenant en adéquation avec les normes de l'industrie et les exigences et les attentes des membres.

En 2025, le CCATM:

- on a dénombré **128 072 527** transactions d'EID
- a traité **671 rappels**, ce qui représente plus de **5 millions de recherches de numéros d'identification du véhicule (NIV)**

VIN POINTER

Le CCATM gère également **une base de données de NIV** appelée VIN Pointer. VIN Pointer comprend une liste complète des NIV détenus dans une administration, ainsi que le statut associé aux véhicules, accessible par l'intermédiaire de l'EID. VIN Pointer aide à réduire le trafic sur la plateforme d'EID **pour mieux servir nos clients.**

En 2025, le CCATM a collaboré avec les administrations pour encourager l'adoption de l'outil VIN Pointer et de participer pleinement au réseau d'EID afin de maximiser l'accès aux données sur les NIV à l'échelle du pays pour **lutter contre le problème des véhicules volés au Canada.**

ÉCHANGE DE DONNÉES SUR LES TRANSPORTEURS

Le système d'échange de données sur les transporteurs est un système de données géré par le CCATM qui permet **d'envoyer, par voie électronique, à l'administration de résidence, les données relatives aux incidents (inspections, accidents et condamnations) signalés par l'ASVC** impliquant des transporteurs commerciaux **dont les activités s'étendent au-delà de leur administration de résidence.**

L'administration de résidence peut ensuite intégrer ces données au profil du transporteur dans le cadre d'un processus global de gestion des transporteurs et d'évaluation de la sécurité.

Le **CCATM a établi une structure des comités pour appuyer l'élaboration d'une stratégie liée aux données** du CCATM et faciliter l'expansion du système d'échange de données sur les transporteurs pour permettre aux gouvernements de partager certains renseignements une fois que les mises à jour des normes 7, 14 et 15 du CCS seront terminées.

**PRIX ET
RECONNAISSANCE
DES ANNÉES DE
SERVICE**



NOTRE PROGRAMME DE PRIX



Le programme de prix du CCATM vise à souligner le travail exceptionnel des personnes et des organisations qui soutiennent sa mission et sa vision.

Les deux catégories de prix sont détaillées ci-dessous. Les candidatures peuvent être soumises par n'importe quel(le) membre gouvernemental(e) en règle du CCATM, y compris les membres du Conseil d'administration, des comités de programmes et groupes de travail.

PRIX JENNIE-HOWIE DU MEMBRE GOUVERNEMENTAL

Le Prix Jennie-Howie du membre gouvernemental rend hommage à un(e) membre gouvernemental(e) du CCATM dont la principale fonction est directement liée à la coordination, à l'administration, à la réglementation et au contrôle du transport par véhicule automobile et de la sécurité routière et qui a rendu de loyaux services au CCATM.

Jennie Howie a longtemps représenté le Yukon au sein du CCATM. Elle a siégé au comité sur la sécurité routière – recherche et politiques ainsi qu'au conseil d'administration, qu'elle a présidé de mai 2000 à juin 2001.

Au terme d'une lutte de huit ans contre le cancer, Jennie est décédée paisiblement le 5 janvier 2005. Le Prix des membres gouvernementaux a été rebaptisé en 2006 pour célébrer son apport précieux à l'organisation.

Co-récipiendaires de Le Prix Jennie-Howie du membre gouvernemental 2025 :



Catherine Douglas
Colombie-Britannique

En tant que coprésidentes du groupe d'examen de l'aptitude physique des conducteurs du CCATM, **Annie et Catherine ont grandement contribué à l'avancement des normes d'aptitude physique des conducteurs au Canada. Ensemble, elles ont guidé le groupe dans l'examen et la révision de plus de 49 normes** pour qu'elles reflètent les plus récentes lignes directrices sur les aptitudes cardiovasculaires de la Société cardiovasculaire du Canada.



Annie Lovering
Manitoba

Leurs efforts de leadership ont abouti à la mise à jour complète de la norme 6 du Code canadien de sécurité (CCS) sur la détermination de l'aptitude à conduire au Canada et à la modernisation des lignes directrices sur l'aptitude à conduire qui en a résulté et qui a amélioré la sécurité des conducteurs de véhicules commerciaux et non commerciaux. Pour en savoir plus sur Catherine et Annie et leur travail, [consultez notre site Web.](#)

PRIX DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Créé parallèlement à la Stratégie de sécurité routière 2025 : Vision zéro – les routes les plus sûres du monde, le Prix de la sécurité routière met à l'honneur des individus et des organisations qui ont mis en œuvre des stratégies de réduction du nombre de décès et de blessure grave sur nos routes.

Ce prix souligne les réalisations professionnelles de membres ou d'associés gouvernementaux du CCATM qui ont grandement contribué à l'avancement des stratégies de sécurité routière. Les candidatures peuvent porter sur des personnes, des groupes, des ministères et des organisations.

Lauréat 2025 :



Dr Jeff Brubacher

Depuis plus d'une décennie, le Dr Jeff Brubacher **dirige une initiative nationale visant à surveiller la consommation de drogues et d'alcool chez les conducteurs blessés au moyen de données toxicologiques provenant d'hôpitaux**. Ce qui a commencé comme une étude pilote en 2010 s'est étendu à 17 centres de traumatologie dans huit provinces et à l'analyse d'échantillons de sang de plus de 13 500 conducteurs blessés. **Cette approche fournit des données normalisées et objectives sur les tendances en matière de conduite avec facultés affaiblies, comblant ainsi un manque important laissé par d'autres méthodes comme les enquêtes routières ou l'autodéclaration**. Ses recherches aident les administrations à **surveiller les tendances et à évaluer les répercussions**, comme celles liées à la légalisation du cannabis. Elles éclaireront également la prochaine version de la Stratégie de sécurité routière du Canada. Regardez [cette vidéo](#) sur le travail important du Dr Brubacher.

NOTRE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE



Le programme de reconnaissance des années de service du CCATM célèbre les réalisations et les contributions exceptionnelles de membres et d'employés qui soutiennent la mission et partagent la vision du CCATM.

PRIX SEAN-MCALISTER DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

Nommé en l'honneur de Sean McAlister, employé dévoué du CCATM, fonctionnaire provincial et figure respectée dans le secteur de la conformité et de la réglementation, le prix Sean-McAlister de reconnaissance des années de service est décerné à une personne qui a été un membre actif du conseil d'administration, d'un comité permanent ou d'un groupe de projet durant plus de cinq (5) ans et qui prend sa retraite ou quitte un poste bénévole au CCATM.

En 2025, le CCATM a rendu hommage aux membres suivants :



Elizabeth Beecroft
Yukon



John Hawkins
Nunavut



Ryan Parry
Yukon



Cynthia Reese
Nouveau-Brunswick

En 2026, le CCATM a rendu hommage aux membres suivants :



Maxime Brault
Québec



George Eguakun
Saskatchewan



Pierre Pratte
Transports Canada



Kwei Quaye
Saskatchewan



Lyne Vézina
Québec

**Reconnaissance
de l'engagement
envers la
sécurité routière
au Canada**

Le prix Sean-McAlister de reconnaissance des années de services récompense aussi les membres du personnel du CCATM ayant complété leur service, ayant quitté leurs fonctions après plus de cinq ans de service ou ayant pris leur retraite.

En 2025, le CCATM a rendu hommage aux membres du personnel suivants :



Allison Fradette
présidente et directrice générale



Brad Holland
vice-président



Christine Le Grand
gestionnaire de programmes

PRIX POUR SERVICES DISTINGUÉS

Le prix pour services distingués honore les membres gouvernementaux du CCATM qui ont terminé un mandat de présidence du conseil d'administration ou d'un des comités de programmes. Le CCATM a reconnu les personnes suivantes en 2025 :

Sarah Cassell

Territoires du Nord-Ouest

Présidente, comité de programme sur les Conducteurs et véhicules, 2023-2025



Patrick Dowling

Île-du-Prince-Édouard

Président du comité de programme sur la Conformité et réglementation, 2023-2025



Yoassry Elzohairy

Ontario

Président, comité de programme sur la sécurité routière – recherche et politiques, 2023-2025



Kwei Quaye

Saskatchewan

Président du conseil d'administration du CCATM, 2024-2025



BOURSE D'ÉTUDES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU CCATM

Depuis 15 ans, le CCATM parraine, par l'intermédiaire de la **Fondation de l'Association des transports du Canada (ATC)**, une bourse d'études en sécurité routière.

Cette bourse est destinée aux étudiants qui poursuivent des études dans le domaine de la sécurité routière; elle est gérée et administrée par la Fondation de l'ATC, un organisme de bienfaisance enregistré.

Le lauréat de 2025 est Owen (Ao Yun) Zhang, qui se spécialise dans les transports et est en quatrième année à l'Université de Toronto.



Owen (Ao Yun) Zhang

LEADERSHIP ET PERSONNEL

Nous espérons que vous avez aimé découvrir la mission, les programmes et les services offerts par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM). Voici l'équipe responsable de la sécurité routière au Canada (au 31 mars 2026) :

Linda McAusland	Présidente et chef de la direction
Gary Graham	Directeur principal, Programmes de prévention routière et Recherche
Sylvain Larocque	Directeur, TI
Martin Rochon	Directeur principal, Opérations exécutives
Patricia Simpson	Directrice, Engagement externe et événements
Omar Ayyash	Gestionnaire de programmes, Services technologiques et de données
Marc Buckner	Chef de l'équipe de développement
Annaliese Cassidy	Administratrice de programme
Philip Cheng	Conseiller principal en affaires
Katherine Clark	Gestionnaire de programmes, Sécurité routière – recherche et politiques (SR)
Fe Esguerra	Analyste, Sécurité et réseau infonuagique
Sarah Gauen	Gestionnaire de programmes, Normes et programmes pour les conducteurs (N&PC)
Avery Guibord	Coordonnateur, Réunions et des événements
Karen Hawkins	Coordonnatrice de projet, Programmes et recherche
Margo Hébert	Gestionnaire, Communications internes et éducation
Nina Khatib	Gestionnaire, Événements et Services aux membres
Mathieu Laflèche	Ingénieur de plateforme
Linda Levesque	Coordonnatrice, Administration et site Web
Mariline Jean Louis	Gestionnaire de programmes, Normes de sécurité et conformité des transporteurs (NSCT)
Catherine O'Shaughnessy	Gestionnaire, Administration et conformité des données
Andrea Pantoja	Adjointe administrative, TI
Samantha Peek	Gestionnaire de programmes, Gestion stratégique des véhicules et initiatives de sécurité (GSVIS)
Esther Ajiboye (en congé)	Gestionnaire, Communications internes et éducation
Anna Herman (en congé)	Gestionnaire de programmes, Sécurité routière – recherche et politiques (SR)



Le CCATM reconnaît que son siège social est sur la terre ancestrale non cédée du peuple algonquin anishinaabe.

Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé
Canadian Council of Motor Transport Administrators

404 - 1111 promenade Prince of Wales Drive, Ottawa (ON) K2C 3T2

T (613) 736-1003

info@ccmta.ca

ccatm.ca

CONNECTEZ-VOUS AVEC NOUS

